

TEXTE CAA présenté par le secrétariat - Poitiers du 23 Janvier 2017

Difficile de souhaiter une bonne année à chacune et chacun sans une arrière pensée : pourvu qu'elle soit bonne !

Situation générale :

L'inversion de la courbe du chômage reste encore à confirmer ou ne restera qu'un effet d'annonce supplémentaire. A moins que ce soit un tour de passe-passe, les stages de formation qui permettent aux demandeurs d'emploi de changer de catégorie n'ont jamais été aussi nombreux. L'ultime succès politique de la fin du quinquennat ne pourrait bien n'être qu'un artifice de plus. La légère hausse de la consommation et du moral des ménages résultent d'un desserrement de la pression fiscale sur les bas salaires plus que sur le retour à l'emploi. Ceux qui protestent contre l'austérité ont donc raison. Il n'y a pourtant aucune embellie économique à espérer au vu de la conjoncture monétaire et de la hausse des produits pétroliers.

La guerre contre daesh, la menace terroriste, le sort des migrants fuyant la guerre restent toujours aussi préoccupants, de même que l'accoutumance à l'état d'urgence qui gagne la population. C'est dans ce contexte que la campagne pour l'élection présidentielle vient de débuter. La droite républicaine désigne les fonctionnaires et la protection sociale comme responsables des déficits publics et du manque d'investissement de l'état. Le front national nous promet un apartheid à la française. Les ministres sortants cherchent à nous persuader que ce serait mieux avec eux en chef de file et la primaire de « la belle alliance » se déroule dans l'indifférence quasi générale. Les succès actuellement enregistrés par Macron et Mélenchon sont-ils l'annonce d'un nouveau paysage à gauche, avec un centre-gauche libéral d'un côté et une gauche sociale de l'autre ? Dans ce brouillard généralisé, quel rôle peut ou doit tenir le syndicat dans la campagne ? Il ne saurait être question de se rallier à un candidat bien sûr mais il est utile d'examiner de près les projets éducatifs des différents candidats, de les faire connaître à la profession, tout en rappelant nos exigences pour une école exigeante et démocratique. Nos mandats sont à populariser, d'autant que les élections professionnelles vont suivre rapidement.

Dans l'éducation :

Le PPCR a le mérite de mettre fin au gel du point d'indice et la mise en place d'une nouvelle grille favorable à la majorité des personnels enseignants. Pourtant, la revalorisation reste insuffisante pour enrayer la crise du recrutement et aucun rattrapage n'a été envisagé. La revalorisation des catégories rémunérées au salaire minimum (AED, AVS,..) et des pensionnés a été oubliée. Le combat pour l'augmentation du pouvoir d'achat des actifs et retraités doit reprendre avec une mobilisation la plus large possible.

Les modalités d'évaluation des personnels d'enseignement et d'éducation vont être présentées dans un prochain comité technique ministériel. Malgré les avancées obtenues par le Snes-Fsu dans la phase préparatoire, l'état actuel du projet n'est pas satisfaisant. La grille d'évaluation des enseignants comprend des items fort contestables et les modalités d'accès à la classe exceptionnelle sont trop restrictives, pour ne citer que les problèmes les plus criants. Les CPE n'y voient aucune amélioration et dénoncent dans notre académie la multiplication des inspections à charge ! Toutefois, il ne saurait être question pour le SNES-FSU de revendiquer un statu quo, tant les modalités actuelles d'évaluation sont injustes et inopérantes. Le SNES-FSU doit continuer à agir, y compris dans les années futures, pour améliorer les textes proposés, afin d'obtenir la déconnexion de l'évaluation et de l'avancement, ainsi que des modalités et un contingent pour la classe exceptionnelle qui permettent à tous d'y accéder avant la fin de carrière.

Dans l'académie, la volonté ministérielle de renforcer l'accompagnement des personnels d'enseignement et d'éducation se traduit, paradoxalement, par la suppression du dispositif d'accompagnement qui existait depuis près de 20 ans et donnait satisfaction (GSP) par un pseudo-dispositif placé sous le contrôle et l'autorité de la DRH, avec l'objectif, non pas d'accompagner les personnels mais de détecter ceux que le rectorat souhaiterait pousser dehors. Le SNES-FSU interviendra pour que l'esprit du texte ministériel soit respecté et que le rectorat revoie sa copie !

Dans les collèges comme dans les lycées, pour les enseignants comme pour les personnels d'éducation et d'orientation, les pressions s'accroissent et la souffrance au travail est de plus en plus manifeste. Même les chefs d'établissement et les IPR n'y échappent plus. L'institution, représentée dans l'académie par la rectrice, s'obstine à nier cette réalité incontestable.

« L'école du numérique » se traduit par un amoncellement d'injonctions dont l'utilité pédagogique est souvent très contestable et qui se heurtent à des difficultés techniques de plus en plus nombreuses. Le SNES-FSU doit alerter l'institution sur l'augmentation du temps de travail et les dangers pour la santé des personnels que cette utilisation excessive du numérique engendre.

La mise en œuvre de la réforme du collège met en évidence ses dysfonctionnements. Des collègues continuent pourtant à s'y épuiser, ce qui peut parfois provoquer des tensions dans les établissements. L'évaluation et les bilans de fin de trimestre ont été un bel exemple de cacophonie face aux consignes contradictoires et tardives de l'administration. Les collègues eux, s'inquiètent de leur crédibilité face aux familles. Les questions qu'ils posent concernant le DNB, les nouvelles épreuves écrites et l'épreuve orale d'évaluation des EPI et parcours, ne reçoivent aucune réponse.

La préparation de rentrée est à peine commencée qu'elle nous inquiète déjà. La création d'emplois supplémentaires doit effectivement se traduire en augmentation de postes et d'heures face aux élèves. Si le premier degré peut y trouver son compte, c'est loin d'être le cas pour les collèges, Segpa, lycées généraux et technologiques. Les moyens alloués ne suffiront pas à améliorer les conditions d'enseignement face au flux d'élèves en Seconde, Première et Terminale. Les collèges connaissent une hausse d'effectif en Charente-Maritime et Vienne mais une baisse dans les deux autres départements. En Charente la menace de fermeture d'établissements pourrait être effective à l'horizon 2018. En Deux-Sèvres, cette baisse est la conséquence d'une hausse des inscriptions dans le privé à la rentrée 2015 : comment ne pas y voir un effet de la réforme du collège ?... Les premières remontées de DGH montrent une diminution des moyens accordés aux collèges à effectif et même structure égale. Les « efforts » pour faire avaler la réforme du collège ont déjà cessé ! On ne peut qu'être inquiets, dans ce contexte, pour l'enseignement des langues anciennes au collège. Le redéploiement fait en faveur des lycées est cependant insuffisant pour assurer des conditions d'étude décentes aux élèves et le seuil de 37 par classe est maintenant présenté comme « normal » par les services rectoraux. Une action forte sur cette question des effectifs doit être envisagée pour la rentrée.

Côté formation des maîtres, ce n'est toujours pas l'embellie. L'épuisement des stagiaires n'est plus à démontrer et l'action de formation mise en place à cette rentrée par le rectorat en direction des T1 a été un fiasco. Même si mettre en place un stage d'analyse de pratique est une bonne initiative, le faire dans la précipitation, sans l'accord ni même l'information en amont des collègues concernés a tué l'idée dans l'œuf. Le S3 a participé, avec le SNUIPP 86 et le SNESUP à proposer des pistes d'amélioration de la formation initiale, dans le cadre des états généraux de la formation qui ont eu lieu en janvier à l'initiative de la FSU. Ce travail de réflexion, intersyndical, au sein de la FSU, doit se poursuivre.

Le dialogue social devient de plus en plus difficile avec le rectorat. Les nombreux changements de personnels dans différents services compliquent notre tâche. Au motif d'alléger le travail de la DPE, le secrétaire général impose un calendrier qui empêche un travail syndical efficace pour les affectations au mouvement intra-académique, affectations des TZR et contractuels.

Les collectivités territoriales, départements et région, réduisent encore leur part de budget dévolue au social et aux établissements scolaires avec des conséquences inquiétantes : hausse du coût du transport scolaire laissé à charge des familles en Deux-Sèvres, non remplacement des agents territoriaux en arrêt dans les quatre départements, baisse drastique des situations pour actions culturelles et voyages scolaires en Nouvelle Aquitaine, etc... Ce sont les élèves des zones rurales et des milieux défavorisés qui vont le plus pâtir de cette politique anti-sociale.

La syndicalisation :

Nos collègues reconnaissent la pertinence des interventions du Snes-Fsu dans les instances et dans le suivi individuel des personnels. La syndicalisation est l'affaire de tous les militants. Notre société se détourne peu à peu de la défense de l'intérêt collectif au profit de l'intérêt personnel. La nécessité de recréer une dynamique dans les établissements est une priorité pour la syndicalisation et la préparation des futures élections professionnelles

Action :

Le Snes-Fsu doit poursuivre le combat du pouvoir d'achat pour les actifs et retraités.

La décision du vote du SNES au CTM sur les textes concernant l'évaluation des enseignants et CPE doit se prendre dans le cadre d'un large débat démocratique dans nos instances. Le SNES devra faire campagne auprès de la profession pour expliquer ce que ces textes changent, ce qu'il a porté et obtenu pendant la période de négociation et ce qu'il revendique pour la suite.

Le Snes-Fsu doit intervenir dans les débats de la campagne électorale, pour dénoncer les attaques qui sont faites contre les fonctionnaires et pour contribuer à mettre les questions de l'éducation et du second degré sur le devant de la scène.

La CA académique de Poitiers demande que le SNES-FSU engage une campagne nationale pour mettre à jour les difficultés professionnelles et les atteintes à la santé dues à l'empilement de réformes mal pensées.

Localement, nous dénoncerons les politiques menées par les conseils départementaux ou régional : désengagements des CIO, politiques scolaire, coupes budgétaires, regroupement ou fermeture d'établissements.

Les sections départementales et académique continuent à intervenir dans les établissements, notamment dans le cadre d'HIS pour informer, soutenir et aider les collègues à poursuivre la résistance pédagogique en collège et à agir dans les instances sur la préparation de rentrée.

Texte adopté à l'unanimité